

ABONNEMENT

Canada et
Etats-Unis

Un an . . . \$1.50
Six mois . . . 75c

Montréal et
banlieue exceptées

Directeur :
JEAN CHAUVIN

la Revue Populaire

MENSUEL
ILLUSTRE

SCIENCES
LITTÉRATURE
HISTOIRE

LA REVUE
POPULAIRE

est expédiée par la
poste entre le 1er
et le 5 de chaque
mois.

BESSETTE & CIE

POIRIER.
Edits.-Props.

131, rue Cadieux.
Montréal, Qué.

Vol. 18, No 10

Montréal, octobre 1925

Entered March 23, 1908, at the Post Office of St. Albans, Vt. U.S. as second class matter under the Act of March 3rd 1879.

L'EMANCIPATION FEMININE



Elle est de deux sortes. politique et vestimentaire, politique: celle qui valut aux femmes le droit de suffrage, l'établissement d'une saine et généreuse législation du

travail et, en certains pays, la refonte du droit civil en matière de nationalité, naturalisation, mariage, état de la femme mariée, protection de la maternité et institutions de prévoyance; vestimentaire, celle qui leur permet de masculiniser leurs toilettes à l'égal de leurs droits. Plus que l'autre, elle intéresse la majorité des femmes, et non sans raison, car il importe plus, croyons-nous, d'avoir du charme et de l'élégance que des droits civils et politiques...

Le rôle de la femme est de plaire, de délecter les yeux et le cœur; qu'elle porte les cheveux courts, casqués de chapeaux minuscules, une jupe aux genoux ou un veston masculin, cela n'est peut-être pas si grave si elle conserve dans ces atours XXe siècle son exquise féminité. Ces modes sont en somme passagères. Ce qui restera, ce sont les droits nouvellement acquis. Enfin, puisqu'elle y tient et croit trouver là le bonheur! L'éga-

lité politique des sexes fut proclamée pour la première fois aux Etats-Unis, deux ans après que la Grande-Bretagne eût donné le suffrage municipal aux femmes. La guerre de 1914-1919 et les révolutions qui bouleversèrent l'Europe à la suite de cette guerre transformèrent la condition de la femme. Aujourd'hui, plus de vingt-cinq pays ont reconnu aux femmes le droit de suffrage et celui de représentation.

"C'est à l'action parlementaire féminine", écrit Mme Maria Vérone, avocate de Paris, "que sont dues les nombreuses réformes législatives concernant les femmes et les enfants. C'est aussi à l'action politique des femmes qu'a cédé la Conférence de la Paix, en 1919, lorsqu'elle a décidé d'entendre une délégation féminine internationale et de discuter les revendications que celle-ci présenterait. Cette influence s'est fait sentir jusque dans les dispositions du traité de Versailles, notamment en ce qui concerne la participation des femmes aux consultations populaires pour les questions de nationalité."

Le traité de Versailles constitue donc pour les femmes du monde entier une sorte de charte de leurs droits.

Jules JOLICOEUR.